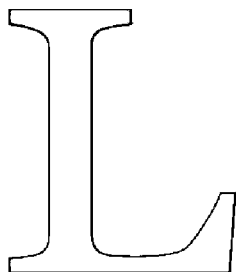


« Avec ou sans jumelage, la hache de guerre est enterrée »

Louvain-la-Neuve et Louvain sont « fiancées » depuis presque un mois. Quarante-huit ans après le « Walen buiten », les deux villes veulent bâtir un pont entre la Flandre et la Wallonie.



avec leurs syllabi. Louvain-la-Neuve se montre sous son meilleur profil : celui des beaux jours, des rues pleines de monde et inondées de lumière.

A trente kilomètres de là, Louvain est dans le même état d'esprit. Le décor est nettement plus ancestral, certes, mais l'attitude des piétons est identique. Soleil, étude, terrasse.

Les deux villes sont, chacune de leur côté, pareilles à ce qu'elles sont d'ordinaire, au mois de mai. Rien ne transparait du nouveau lien qui unit les deux homonymes depuis le 4 mai. Louvain et Louvain-la-Neuve sont, depuis trois semaines, « fiancées ». Le mariage – la dernière étape du jumelage des deux villes – sera organisé à l'automne. Pas encore de détails concernant la cérémonie (ni la date, ni le lieu), mais ce sera un rendez-vous haut en symboles. Louvain-la-Neuve et Louvain qui vont crier haut et fort leur amitié, quarante-huit ans après le « Walen buiten » (en 1968), la scission de l'Université catholique de Louvain et la construction de la ville de Louvain-la-Neuve, ce sera un événement.

Cependant, ces fiançailles et ce futur mariage laissent plutôt les Louvanistes et les Néo-Louvanistes de marbre. Certains habitants ont entendu parler du jumelage. Marie-Joseph, 52 ans, habitante de Louvain-la-Neuve, regrette même que les médias n'en aient pas parlé davantage. D'autres n'ont pas du tout eu vent de l'information. C'est le cas d'An-Sofie (19 ans), Eline (19), Alexander (20) et Wannes (22), qui sortent de la grande bibliothèque de la KULeuven où ils préparent leurs examens. Louvain-la-Neuve ? Eline y est allée une fois, pour faire du shopping. Quant à l'histoire qui relie les deux villes... « C'est une question de langues, non ? Les cours étaient donnés à l'université en néerlandais et en français, alors que Louvain se trouve en Flandre, c'est ça ? », demande An-Sofie. Wannes admet ne rien savoir sur la question.

« C'était chaud, certaines personnes étaient contre »

Que leurs connaissances de l'histoire belge soient bonnes ou mauvaises, tous les étudiants et les habitants que nous avons rencontrés, à Louvain et à Louvain-la-Neuve, partagent le même point de vue : ils ne pensent pas que ce jumelage changera quelque chose à leur ville respective. Les deux

bourgmestres ne le prévoient d'ailleurs pas vraiment. Que va-t-il se passer concrètement ? Il n'y a pas encore de projet concret. Et pas de pression pour que ce soit le cas : l'important, c'est le symbole.

L'idée du jumelage remonte à 2001 et revient à Louis Tobback, bourgmestre SPA de Louvain depuis 1995. « A l'époque, on s'est rencontrés à Louvain et à Louvain-la-Neuve. Il y avait des bonnes intentions, mais on a voulu en faire trop, et puis après on a eu d'autres choses à faire que ce jumelage », raconte-t-il depuis son bureau qui surplombe la ville. Jean-Luc Roland, le bourgmestre Ecolo d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, précise : « En 2001, on a discuté de la proposition de Louis Tobback au conseil communal. C'était chaud, certaines personnes étaient contre. On a quand même répondu positivement, sur le principe, mais ce n'était pas gagné. C'était encore dur dans le cœur de certains. Mon père, par exemple, a enseigné à Louvain avant la scission. Quand il a entendu parler du projet de jumelage, il m'a dit : "Jean-Luc, non hein..." »

Enfin, l'idée est mise de côté. Jusqu'à ce que Philippe Van Parijs entre en scène en 2014. Le professeur d'éthique économique et sociale de l'UCL, qui enseigne aussi à la KULeuven, est en train de plancher sur un gros projet : organiser pour 2015 et 2016 une année des utopies à l'UCL et à la KULeuven, 500 ans après la publication à Louvain de la première édition du livre subversif de Thomas Moore, *Utopia*. « Utopia fait partie du passé commun des deux universités. Ce livre ne pose d'ailleurs même pas la question des langues : il a été écrit en latin », souligne Philippe Van Parijs. *L'année des utopies était donc une belle occasion pour relancer le jumelage. Jumeler Louvain, la ville qui a osé publier L'Utopie, et Louvain-la-Neuve, celle qui a osé en réaliser une. Il a fallu de l'audace pour construire une ville en rase campagne. Ce projet était jugé impossible par beaucoup... Mais il est devenu réalité. »*

Philippe Van Parijs relance alors Jean-Luc Roland et Louis Tobback. Ils sont partants. Louis Tobback : « Un jour, Jean-Luc Roland m'appelle et me dit : "J'ai fait une déclaration d'intention pour le jumelage. Ça te va ?" C'était un jeudi. Il m'a donné six jours de réflexion. Le mercredi suivant, on était à la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve pour signer ensemble. »

Attention, il s'agit bien d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, insiste Jean-Luc Roland : « C'est un jumelage entre les deux villes ! » A ne pas confondre avec les deux universités, même si, quand il s'agit de Louvain et Louvain-la-Neuve, « les villes et les universités sont tout à fait imbriquées » et qu'il n'y a

« pas de raison de démêler les deux », précise-t-il.

Dieter est jeune flamand, rencontré à Louvain. Il y a étudié, ainsi qu'à Louvain-la-Neuve. Il pense qu'effectivement, le caractère universitaire des deux villes surplombe tout le reste : « A Louvain, tout le monde ou presque a un lien avec l'université. Que ce soit parce que tu étudies ou que tu travailles dans

cette ville... Il y a toujours un lien. Et du coup, il y a aussi un lien avec Louvain-la-Neuve, vu que l'on a un passé universitaire commun. »

Une certaine confusion

Leuven/Louvain, Louvain-la-Neuve, KU Leuven, UCL... Les noms, les acronymes, les villes et les universités s'entremêlent. « *A l'étranger, en Amérique du Nord ou en Asie, il y a une certaine confusion, explique Vincent Blondel, le recteur de l'UCL. On doit souvent expliquer que la KU Leuven et l'UCL ne sont plus la même université, même si elles l'ont été. Et qu'aujourd'hui, ce sont deux villes différentes.* »

Si le jumelage des deux villes est la grande nouveauté, les échanges entre les deux universités datent déjà de plusieurs années. Certains professeurs partagent leur temps entre l'UCL et la KU Leuven ; il existe des séminaires partagés, des programmes de cours compatibles ; certains étudiants forment des tandems UCL-KUL pour améliorer leurs connaissances linguistiques ; les deux universités collaborent pour la recherche sur la protonthérapie, etc. Depuis 2003, les liens UCL-KUL dépassent même le cadre purement universitaire : une course à pied et à vélo (le Bike & Run) relie chaque année Louvain et Louvain-la-Neuve. Ainsi, petit à petit, de l'eau a coulé sous les ponts... L'un dans l'autre, la rancœur des uns et les revendications des autres ont disparu. « *Et les temps sont devenus mûrs pour faire quelque chose entre les deux villes,*

explique Jean-Luc Roland. Avec ou sans jumelage, la hache de guerre est déjà enterrée. » « Ce qui se fait aujourd'hui, au niveau du rapprochement entre les deux

villes, était inimaginable il y a quarante ans, ajoute Vincent Blondel. Qui aurait cru, à ce moment-là, que Louvain-la-Neuve serait une telle réussite que les tensions seraient apaisées au point que les deux villes puissent se jumeler ? »

Louis Tobback, Jean-Claude Roland et Philippe Van Parijs ne s'en cachent pas : ce jumelage, extrêmement symbolique, est un pont jeté par dessus la frontière linguistique, à une époque où la tendance est le repli communautaire. « *C'est une tentative de supprimer cette pathologie qu'à la Belgique de se diviser. Louvain et Louvain-la-Neuve qui se donnent maintenant l'accolade, c'est une façon de dire qu'il y a des manières intelligentes de transformer les choses qui ressemblent à des revers en opportunité* », avance Philippe Van Parijs.

Vincent Blondel soutient totalement cette idée. « *Le rôle d'une université n'est pas de suivre l'orientation globale de la société. C'est dans les gènes des universités d'aller vers une universalité, une compréhension de l'autre, explique-t-il. De cette façon, rapprocher Louvain et Louvain-la-Neuve a du sens, même si cela ne suit pas la même orientation que les décisions politico-administratives de la Belgique.* » Rik Torfs, le recteur de la KU Leuven, insiste de son côté davantage sur la coopération entre les universités, que sur celui entre les villes : « *Le plus important, il me semble, est que si la Belgique disparaît, les liens entre universités persistent. La coopération scientifique, la vision concernant nos deux universités, les étudiants qui sont en contact... Notre histoire commune existe depuis 1425. Depuis bien plus longtemps que la Belgique ! Il faut que ce soit maintenu.* » ■

CATHERINE JOIE

historique Le « Walen buiten » ou la fin d'une certaine Belgique

Lorsqu'elles s'attachent à l'actualité des années 60, les archives des journaux télévisés de la RTB donnent à voir un pays où s'enracine la question communautaire. Les images d'époque témoignent de loin en loin de massives marches flamandes d'où s'élève la revendication d'un fédéralisme qui reste à inventer. L'inscription d'une autonomie culturelle y résonne, la dénonciation d'une « francisation » de la Flandre aussi. Le tout avec cette accusation d'habitants francophones de Flandre arc-boutés sur un régime de facilités.

Louvain-la-Neuve connaît sa première rentrée académique en 1972

A Louvain, professeurs et étudiants francophones et néerlandophones ont appris à cohabiter dans des sections différentes. Mais les auditoires de l'UCL ne resteront pas étanches aux revendications communautaires de l'époque. L'entrée en vigueur des lois linguistiques en 1963 a tracé une frontière linguistique entre le Nord et le Sud du pays. Et Louvain, qu'il faudra désormais appeler Leuven, se trouve indiscutablement dans la partie septentrionale du pays, font valoir les milieux flammingants suggérant fermement aux responsables de l'université d'envisager une scission de l'institution et un déménagement des sections francophones, qui permettrait en outre de faire de la place aux étudiants de plus en plus nombreux sur

le campus. Et quand les manifestants gagnés à la cause ne crient pas cette revendication dans la rue, ils barbouillent les murs de la paisible ville de « Walen buiten ».

Malgré le refus en mai 1966 des Evêques de Belgique de scinder l'UCL, la revendication est loin de s'étouffer. Le débat divise aussi bien entre étudiants qu'entre professeurs. Fin 1967, les tensions sont de nouveau à leur comble, avec l'organisation de nouvelles manifestations. Le gouvernement de l'époque peut d'autant moins faire mine de les ignorer qu'entre l'aile francophone et néerlandophone du PSC-CVP – en majorité avec le PLP –, les déchirements s'exposent au grand jour. Début février, le chef de file des sociaux-chrétiens flamands demande que le parlement « se compte » sur la question de la scission de l'UCL. Le gouvernement tombe quelques jours plus tard. Les élections qui suivront marqueront une étape dans l'histoire politique de la Belgique puisqu'elles souligneront la montée en puissance des partis fédéralistes et annonceront la fin des formations unitaires.

Quant à l'UCL, elle sera scindée dans les mois qui suivront. A l'automne 1968, un plan d'expansion de l'université en Wallonie sera décidé. Il sera mis en œuvre progressivement. Louvain-la-Neuve, où les sections francophones ont été dirigées, connaîtra sa première rentrée académique en 1972. ■

MATHIEU COLINET

l'analyse Pas de conclusions politiques hâtives

En 1968, la scission de la vénérable Université catholique de Louvain et l'expulsion des francophones de la ville universitaire flamande ont été perçues comme le symptôme de l'inéluctable divorce belge. Aujourd'hui, les bourgmestres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Louvain ont signé une charte d'engagement, préalable à un prochain jumelage, tandis que l'UCL et la KUL nouent des fructueux partenariats – ne citons que le centre de protonthérapie KUL-UCL, à Louvain. Faut-il y voir un nouveau symbole ? Celui de la fin d'un cycle centrifuge, par exemple ? Voire le début d'un mouvement centripète ?...

Pour Carl Devos, politologue à l'Université de Gand, aussi bienvenues soient-elles, il ne faudrait pas surinterpréter ces coopérations inter-universitaires. « Les universités cherchent de plus en plus à collaborer entre elles pour diverses raisons liées à l'évolution de l'enseignement supérieur, explique-t-il. Les coopérations "transfrontalières" ne sont pas nouvelles. Au quotidien, de nombreux chercheurs flamands travaillent avec des confrères francophones, de Bruxelles ou de Wallonie. Et souvent, dans leurs contacts, ils utilisent la langue académique internationale : l'anglais. Du côté étudiant, la coopération est carrément européenne,

voire mondiale... »

Pour Carl Devos, le rapprochement entre les deux « Louvain » est donc avant tout académique – et toute récupération politique serait le meilleur moyen de l'entraver. Ceci acté, il ne nie pas le timide retour d'un certain « esprit fédéral ». « Le récent débat sur le "failed state" (l'Etat défaillant, NDLR) a soulevé des questions sur les réformes de l'Etat successives : est-on allé trop loin ?, l'actuelle répartition des pouvoirs est-elle optimale ? Il y a actuellement une certaine saturation communautaire. Mais rien ne garantit que ce sentiment va s'installer durablement ; le spectre du communautaire pourrait même tout aussi bien resurgir. Au demeurant, cela ne sonnerait pas tout à coup la fin de la collaboration entre la KUL et l'UCL, de même que celle-ci n'est pas un gage de la fin des oppositions communautaires dans notre pays. »

Marc Verdussen, professeur de droit constitutionnel à l'UCL, partage globalement l'avis de Carl Devos. « Ces partenariats sont noués par des

acteurs de terrain, affirme-t-il. Bien sûr, l'initiative des bourgmestres de Louvain et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est symboliquement importante. Mais, au-delà du niveau local, les responsables politiques assistent aux épousailles en restant au balcon. Dans le monde universitaire belge, on doit faire face aujourd'hui à un énorme paradoxe. Des orientations politiques ont été prises, qui aboutissent à enfermer les universités dans des carcans géographiques alors que toutes les universités européennes sont dans une dynamique inverse d'ouverture et de décloisonnement. Les rapprochements entre l'UCL et la KUL et, de manière plus générale, entre les scientifiques belges montrent que la réalité universitaire est très éloignée de la perception que peut en avoir une partie du monde politique. Les options prises à certains niveaux de pouvoir marginalisent, une fois de plus, notre pays. En créant des ponts entre elles, les universités belges contribuent davantage à redorer l'image de la Belgique que le

feront les campagnes de communication envisagées par le Premier ministre pour endiguer le "Belgium bashing". Les universités sont sur le terrain du vécu, et pas de la com. »

Faut-il déduire de ces propos que ceux qui évoquent une refédéralisation de certaines compétences rêvent en couleurs ?... En tout cas, Marc Verdussen n'entretient pas d'illusion à ce propos. « Dans un Etat fédéral qui a atteint un degré minimum de maturité et de stabilité, on doit pouvoir mener sereinement un travail d'inspection et, après évaluation, corriger des trajectoires malheureuses ; ce n'est pas possible en Belgique, déplore-t-il. Parce que notre Etat est mû par une dynamique centrifuge. Parce que le Nord du pays est dominé par un parti politique qui considère que tout transfert de compétence est nécessairement profitable au citoyen (flamand) et donc irréversible. Dans ces conditions, il est utopique de croire qu'on puisse avoir une approche politique du fédéralisme qui soit un tant soit peu visionnaire. En tant qu'observateur du fédéralisme, en Belgique (et ailleurs), je suis convaincu que des marches arrière devraient pouvoir être effectuées, mais le réalisme m'interdit de me bercer de trop douces illusions. » ■

WILLIAM BOURTON

régionalisation

« Il n'y aurait pas de honte à faire marche arrière »

Il n'est peut-être pas trop tard pour faire marche arrière... Xavier Brenez, directeur général de l'Union nationale des Mutualités libres, est aux premières loges pour observer l'Etat belge perdre son efficacité dans les limbes de la fédéralisation.

La sixième réforme de l'Etat confie aux régions et communautés tout un pan de la sécurité sociale. Vous êtes inquiet ?

Et comment ! Avant que cette réforme ne soit votée, toute une série d'acteurs de terrain, dont les mutuelles, avaient émis des craintes. Craintes qui sont en train de se matérialiser. Voyez le secteur des personnes âgées. Un patient peut passer d'un hôpital gériatrique à une maison de repos puis bénéficier de soins à domicile ou entrer en résidence service. Dans ces circonstances, il change systématiquement de compétence, donc de budget. Au final, la chaîne risque de se casser puisque l'harmonie politique n'existe plus. Et on vit la même chose dans le secteur de la santé mentale. Demain, quand les politiques

vont commencer à diverger, on va s'amuser...

C'est-à-dire ?

Il n'y aura plus de coordination entre secteurs. On assistera à des discussions pour savoir, par exemple, qui doit prendre en charge les soins infirmiers en résidence service (à la charnière entre le domicile et la maison de repos). Il y a un risque de privilégier une configuration de soins plutôt qu'une autre en fonction de celui qui paie. Cette question et bien d'autres n'ont pas trouvé réponse dans les préalables de la réforme de l'Etat. Le tout sans compter la multiplication des structures de concertation, l'organisation de ces structures, la création d'administrations expertes dans ces matières... C'est une débauche d'énergie invraisemblable. Je vous laisse extrapoler cela à tout le reste...

Comme aux allocations familiales...

Alors qu'il existe déjà 700 combinaisons possibles d'allocations, on va créer quatre systèmes différents. En fait, je suis inquiet parce que des études – flamandes – ont démontré l'explosion des coûts pour les entités fédérées lors des réformes de l'Etat précédentes. Ça coûte plus cher, ça n'améliore rien... Ça me laisse un goût amer : il fallait un montant à transférer, il fallait faire quelque chose dans le secteur de la santé, sous le couvert du « si on ne fait pas cela, le pays explosera ». Il n'explose peut-être pas mais il meurt à petit feu.

On est allé trop loin ?

Certainement. Le bon sens aujourd'hui serait de

faire machine arrière. Je sais que ça paraît un peu utopiste. Je sais que c'est contre la logique politique mais il faut rappeler que la logique politique n'est pas toujours celle du bien-être de la population. Actuellement, les Régions sont occupées à demander de prolonger la période transitoire durant laquelle l'Inami continue à gérer des budgets selon les règles actuelles. Moi je dis : prolongeons le plus longtemps possible et profitons de cette période pour se demander si on ne va pas droit dans le mur.

Il faut faire marche arrière ?

Il faut d'abord profiter du prolongement de la période transitoire pour se demander si on ne peut pas faire les choses autrement : recentraliser ou régionaliser d'une autre manière. Certains pays – le Canada, l'Allemagne, l'Espagne – ont fait un retour en arrière ou ont fait des choses avec bon sens pour la régionalisation des soins de santé. Il nous manque des éléments essentiels comme le rôle fédérateur de l'Etat central, l'équilibre du financement entre les Régions, les normes définies au niveau central... Notre gros problème institutionnel, c'est la notion de « compétence exclusive », l'absence de hiérarchie des normes. Il n'y aurait pas de honte à faire marche arrière ! Il est temps de le dire même si ce sera très difficile à accepter. Je n'ai pas encore vu une seule étude disant qu'en régionalisant on avait rendu un système plus efficace, plus intéressant pour le citoyen. Pas une ! On parle souvent de surréalisme à la belge. Parfois ça marche, demain, en santé, ça ne marchera pas. ■

ÉRIC BURGRAFF